



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CP-09(06)

Systeme secondaire redondant

Juill. 2026



Planification de la continuité d'activité

Contingency Planning

CP-09(06) – Système secondaire redondant (--E)

Énoncés :

Effectuer la sauvegarde du système au moyen d'un système secondaire redondant n'étant pas situé au même endroit que le système principal et pouvant être activé sans perte d'information ou perturbation des opérations.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'effet de la sauvegarde du système peut s'obtenir au moyen d'un système secondaire redondant qui reflète le système principal, y compris la duplication de l'information. Si ce type de redondance est en place et s'il y a une séparation géographique adéquate entre les deux systèmes, le système secondaire peut également servir de site de traitement auxiliaire.